



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/C.2/1999/2/Add.18
30 août 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANÇAIS

COMITE CHARGE DES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES
Reprise de la session de 1999
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

EXAMEN DES RAPPORTS QUADRIENNAUX PRESENTES PAR LES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES DOTEES DU STATUT CONSULTATIF GENERAL
OU SPECIAL AUPRES DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Rapports quadriennaux, 1994-1997 ou 1995-1998, présentés par l'intermédiaire du
Secrétaire général en application de la résolution 1996/31
du Conseil économique et social en date du 25 juillet 1996

Additif

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Association internationale pour la défense de la liberté religieuse	2
2. Fondation de recherches et d'études culturelles himalayennes	5
3. Fédération internationale des handicapés	10
4. The Jordanian Hashemite Fund for Human Development	14
5. Internationale libérale (Union libérale mondiale)	17
6. Association panaméricaine-panafricaine	20
7. Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies	25

* E/C.2/1999/1.

1. Association internationale pour la défense de la liberté religieuse

(Statut consultatif spécial depuis 1978)

Buts et objectifs de l'Association

L'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse a pour but de répandre les idées de tolérance et de défendre le droit pour toute personne à la liberté de pensée, de conscience et de religion, ce droit implique la liberté de croire ou de ne pas croire, la liberté de changer de convictions ou de religion et de manifester sa religion, individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement écrit ou oral, ou par la pratique et l'accomplissement des rites (article 2 des Statuts). Son action vise à créer un climat de compréhension et de respect afin de favoriser la liberté démocratique, la justice et la paix.

Durant la période 1994-1998, quatre sections nationales se sont jointes aux 13 précédentes : Angola (1998), Mozambique (1998), République tchèque (1998) et Slovaquie (1998),

L'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse a le statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe depuis 1985. Elle est en cours de renouvellement de son statut d'association internationale auprès de l'UNESCO, qu'elle avait obtenu en 1986.

Participation aux travaux des organes subsidiaires du Conseil économique et social et à d'autres rencontres des Nations Unies

Le Secrétaire général et ses représentants ont participé durant les années 1994 à 1997 aux sessions de la Commission des droits de l'homme et à celles de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, réunies annuellement au Palais des Nations Unies, à Genève. Leurs participations ont consisté en interventions orales sur les points à l'ordre du jour, en entretiens avec le Rapporteur spécial sur l'intolérance religieuse, ses adjoints, les membres de missions gouvernementales à la Commission des droits de l'homme et avec les experts de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires afin de leur fournir les informations nécessaires à leurs analyses.

- Commission des droits de l'homme, Genève :
 - 31 janvier au 31 mars 1994 : points 12, 17, 20, 22 et 23 de l'ordre du jour;
 - 30 janvier au 10 mars 1995, points 10, 12, 20, 22 et 24 de l'ordre du jour;
 - 18 mars au 26 avril 1996 : points 10, 16, 18, 20 de l'ordre du jour;
 - 10 mars au 18 avril 1997 : points 10, 20 de l'ordre du jour.

/...

- Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités
 - 1er au 26 août 1994 : point 6 de l'ordre du jour;
 - 31 juillet au 25 août 1995 : point 6 de l'ordre du jour;
 - 4 août au 29 août 1997 : point 11 de l'ordre du jour.

Coopération avec des organes et des institutions spécialisées des Nations Unies

Comité des droits de l'homme

De 1994 à 1997, le Secrétaire général s'est rendu plusieurs fois à l'Office des Nations Unies à Genève pour s'entretenir avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'intolérance religieuse et avec ses adjoints afin de les informer sur des situations précises de violations du droit à la liberté religieuse et examiner les informations ou documents pouvant paraître dans la revue Conscience et liberté, organe officiel de l'Association.

UNESCO

L'Association internationale pour la défense religieuse a participé activement à la réunion des directeurs d'instituts des droits de l'homme, à Paris, du 7 au 8 septembre 1993; à la sixième session qui s'est tenue à Strasbourg du 7 au 8 décembre 1994; à la Conférence internationale sur l'éducation, du 3 au 8 octobre 1994, à Genève.

Ses représentants ont rendu plusieurs visites à l'UNESCO, à la Maison de l'UNESCO, à Paris, pour discuter des problèmes de l'éducation à la tolérance religieuse.

Autres activités importantes

Activités en vue de l'application des résolutions des Nations Unies (actions aux niveaux international, régional et national)

De 1994 à 1997, le Secrétaire général et des représentants de l'Association ont eu de nombreux entretiens avec les autorités politiques, religieuses et les organisations des droits de l'homme dans plusieurs pays (Allemagne, Algérie, Angola, Autriche, Belgique, Bulgarie, Espagne, Fédération de Russie, France, Hongrie, Italie, Malte, Maroc, Mozambique, Portugal, Roumanie, République tchèque, Saint-Siège, Slovaquie) en vue de promouvoir la liberté de pensée, de conviction et de religion dans le cadre du droit international onusien et la mise en oeuvre des résolutions des Nations Unies dans le domaine de la tolérance religieuse, entre autres :

- Toulouse, octobre 1995 : Assises de la Fédération protestante de France;
- Londres, novembre 1995 : Centre des droits de l'homme de l'Université d'Essex;

/...

- Paris, janvier 1996 : UNESCO, conférence des ONG/ONU;
- Rome, février 1996 : Université "La Sapienza";
- Bucarest, février 1996 : Comité Helsinki;
- Interlaken, mars 1996 : groupe d'études suisses sur la criminologie;
- Genève, octobre 1996 : Comité des ONG des Nations Unies;
- Berne, octobre 1996 : entretien avec les membres du Conseil consultatif des droits de l'homme auprès du Roi du Maroc;
- Fribourg, novembre 1996 : colloque "Phénomène actuel des sectes";
- Budapest, mars 1997 : symposium organisé par le Cabinet du Premier Ministre;
- Madrid, mai 1997 : Université de Grenade, conférence sur la liberté religieuse dans le droit constitutionnel;
- Rio de Janeiro, juin 1997 : congrès mondial sur la liberté religieuse.

Consultation et coopération avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies, à Genève

L'Association collabore étroitement avec le Centre des droits de l'homme des Nations Unies à Genève, l'Office du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la tolérance, vice-président du Comité des droits de Phorrune, auxquels elle fournit documents, informations et participations à des séminaires, conférences, colloques sur la liberté de pensée, de conviction et de religion.

Diffusion d'informations sur les résolutions et les activités des Nations Unies

L'Association publie une revue semestrielle, académique, non confessionnelle, Conscience et liberté, en allemand, en bulgare, en espagnol, en français, en italien, en portugais et en roumain.

Elle est diffusée dans 75 pays dans le monde. Cette revue publie régulièrement des articles, des documents et des informations sur les activités des Nations Unies ou de ses représentants officiels. Son numéro 56/1998 était consacré au cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies

Projet 2000 en collaboration avec l'UNESCO

Un séminaire ayant pour thème "Droits de l'homme et liberté de religion : la pratique de la tolérance et de la liberté en Europe occidentale" se tiendra du 17 au 20 juin 2000, à la Maison de l'UNESCO, à Paris, en collaboration avec le Directeur du Département de l'interculturalité et du pluralisme.

/...

2. Fondation de recherches et d'études culturelles himalayennes

(Statut consultatif spécial accordé en 1995)

Introduction

La Fondation de recherches et d'études culturelles himalayennes est une organisation de recherche pluridisciplinaire, culturelle et de développement qui, outre qu'elle vise à préserver et à enrichir leur héritage culturel riche et varié, elle s'attache à évaluer et à faire prendre conscience des divers problèmes auxquels doivent faire face les régions de l'Himalaya et transhimalayennes de l'Asie du Sud et centrale ou toutes régions partageant son environnement, sa biodiversité, son développement régional, ses ressources humaines, son histoire, sa culture, ses arts et sa littérature, ses structures sociales, son économie, les droits de l'homme, les processus de paix, etc., contribuant ainsi au développement durable et à la promotion du progrès humain, éducatif et économique des peuples de la région. L'organisation compte parmi ses membres des environnementalistes, des académiciens, des spécialistes régionaux, du personnel des médias, des défenseurs des droits de l'homme et des militants sociaux et culturels connus. Grâce à ses publications et activités, l'organisation a fait connaître les buts et programmes des Nations Unies, outre qu'elle a fourni un apport spécialisé et l'analyse d'experts concernant une large gamme de questions reliées aux programmes des Nations Unies, servant ainsi de lien entre les débats au niveau local, national et régional et le système des Nations Unies.

Reconnaissant l'importance qu'il y a à maintenir le système éco-culturel de l'Himalaya et des régions montagneuses avoisinantes, qui sont des centres riches et uniques en diversité biologique et culturelle et vu également la nécessité d'étudier les problèmes causés par la transition des pays d'Asie centrale nouvellement indépendants, la Fondation de recherches et d'études culturelles himalayennes a accordé la priorité à l'étude de ces problèmes au cours des quatre dernières années. Le présent rapport couvre la période allant d'août 1995 à juillet 1999. Au cours de cette période, la composition géographique de l'organisation s'est accrue grâce à l'inclusion de la Belgique, de la Fédération de Russie, du Kirghizistan, de la Mongolie, de la République de Corée et du Turkménistan. En outre, au cours des quatre dernières années, le nombre de membres a doublé dans les divers pays. La Fondation de recherches et d'études culturelles himalayennes s'est affiliée à l'International Organization of Folk Art, Vienne [organisation non gouvernementale entretenant des relations opérationnelles avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)]. L'organisation a formé des réseaux avec ses organes locaux, nationaux et internationaux afin de mener à bien des programmes spécifiques. Par exemple, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont financé deux séminaires nationaux sur a) la situation des réfugiés en Inde et b) le travail des enfants et leur réadaptation.

/...

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et d'autres organes des Nations Unies

Commission des droits de l'homme et Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, Genève

Les représentants de l'organisation ont participé aux cinquante-deuxième à cinquante-cinquième sessions de la Commission des droits de l'homme et aux quarante-neuvième et cinquantième sessions de la Sous-Commission, tenues à Genève en août 1997 et août 1998 respectivement et ont fait des déclarations écrites sur les points et sous-points de l'ordre du jour suivants :

- a) Droit des peuples à l'autodétermination;
- b) Réalisation des droits économiques, sociaux et culturels;
- c) Réalisation du droit au développement;
- d) Formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale et de xénophobie;
- e) Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme;
- f) Droits des minorités ethniques, religieuses et linguistiques;
- g) Lutte contre les mesures discriminatoires et protection des minorités;
- h) Exode en masse et personnes déplacées à l'intérieur de leur pays;
- i) Liberté de mouvement (droits de l'homme et déplacements de populations);
- j) Disparitions forcées;
- k) Droits des enfants et des jeunes;
- l) Droits des femmes.

Coopération avec les programmes et organes des Nations Unies et les institutions spécialisées

En coopération avec le HCR, la Fondation a organisé un séminaire régional sur la situation des réfugiés en Inde, qui s'est tenu à New Delhi (Inde) le 13 mai 1996. Le séminaire, auquel ont participé un grand nombre d'académiciens, d'avocats, de défenseurs des droits de l'homme et d'ONG militantes, a traité de questions touchant les problèmes des réfugiés en Asie du Sud, l'assistance humanitaire, le rapatriement, l'asile, le problème des réfugiés urbains, les migrations transfrontières, etc.

Avec l'appui de l'Organisation internationale du Travail, la Fondation a organisé un séminaire national de deux jours sur certains problèmes liés au travail des enfants et à leur réinsertion, qui s'est tenu à New Delhi, les 30 et 31 juillet 1999. Outre des représentants d'institutions du système des Nations

/...

Unies telles que l'OIT, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale et l'UNESCO, des organes gouvernementaux, des planificateurs des politiques, des experts, des académiciens, des planificateurs de l'éducation, des fabricants, des enseignants, des enfants retirés du marché du travail, des ONG et des militants sociaux, ont participé à ce séminaire. Le séminaire, qui a été organisé dans le cadre du suivi de la Convention de l'OIT interdisant le travail des enfants, adoptée en juin 1999 à Genève, a entrepris une évaluation en profondeur des programmes de réinsertion à l'intention des enfants retirés du marché du travail et des programmes d'éducation non formelle et a abouti à des recommandations orientées vers l'action visant à atténuer les problèmes causés par le travail des enfants et à promouvoir leur réinsertion en Inde.

Autres activités

Afin de faire mieux connaître les résolutions des Nations Unies, l'organisation publie une revue trimestrielle intitulée Himalayan and Central Asian Studies (dont 1 500 exemplaires sont distribués) qui accorde une large place aux débats, résolutions et déclarations des organes des Nations Unies portant sur des questions intéressant l'organisation. Dans ce contexte, la revue de la Fondation a publié en détail les comptes rendus des cinquante-deuxième à cinquante-cinquième sessions de la Commission des droits de l'homme, ainsi que des quarante-neuvième et cinquantième sessions de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.

Il a été publié un numéro spécial (juillet-septembre 1997) sur l'Afghanistan, dans lequel figurait le rapport du Rapporteur spécial des Nations Unies, M. Choong-Hyun Paik, intitulé "La situation des droits de l'homme en Afghanistan".

La Fondation a organisé un séminaire/exposition de peintures sur le thème "Les droits de l'homme, les mercenaires et le terrorisme", qui s'est tenu à Genève le 1er avril 1996.

S'inspirant de la résolution adoptée par l'Assemblée générale le 4 décembre 1989 et à la suite de la résolution relative aux mercenaires, adoptée le 27 mars 1998 par le HCR, la Fondation a organisé un colloque sur le thème "Les mercenaires : un défi à la démocratie", qui s'est tenu à Genève en mars 1998. Par la suite, il a été publié un numéro spécial (avril-juin 1998) de la revue de la Fondation portant sur les problèmes que représentent les mercenaires, contenant les résolutions pertinentes sur la question.

La Fondation a préparé et soumis au Secrétaire général adjoint un document contenant des commentaires sur le rapport A/53/170.

Les représentants de l'organisation ont participé activement aux activités des Nations Unies relatives à la préservation de l'environnement et des écosystèmes montagneux, au développement durable, aux questions touchant les enfants et les femmes, l'éducation en matière des droits de l'homme, le projet de l'UNESCO sur la Route de la soie, etc.

La Fondation a organisé un séminaire international intitulé "L'Inde et l'Asie centrale dans le temps et dans l'espace", tenu à New Delhi du 17 au 20 décembre 1995, auquel ont participé plus de 25 délégués de pays de l'Asie centrale tels que l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Turkménistan et la Mongolie.

En 1996, le distingué représentant de l'organisation, un environnementaliste et scientifique, a reçu le Prix Sasakawa pour l'environnement décerné par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en reconnaissance de la contribution exceptionnelle qu'il a faite à la protection et à la gestion de l'environnement et à la planification environnementale régionale pour une sécurité écologique et économique à long terme.

Dans le cadre de l'importance attachée par la Commission des Nations Unies sur le développement durable à l'étude des systèmes éco-culturels des régions montagneuses, la Fondation et ses membres du Kirghizistan ont publié un numéro spécial (juillet-décembre 1998) sur le Kirghizistan, qui met en relief les aspects uniques de cette République d'Asie centrale nouvellement indépendante et les problèmes causés par sa transition socio-économique. Un séminaire/exposition de trois jours, intitulé "Ethno-cultural heritage of Gujjars" a été organisé à l'Université de Jammu, du 8 au 10 mai 1999, en collaboration avec le National Museum of Mankind et le Gujjar Charitable Trust. La Fondation a également collaboré activement avec l'UNESCO à l'organisation d'un séminaire ayant pour thème "Les changements climatiques et l'impact de l'environnement sur la production agricole", tenu à Srinagar en octobre 1998.

Dans le cadre de la Journée des Nations Unies pour l'environnement, le 5 juin 1999, la Fondation a publié un numéro spécial de sa revue trimestrielle (avril-juin 1999) traitant des problèmes de la dégradation de l'environnement, du partage de l'eau et de l'héritage éco-culturel.

Le représentant de l'organisation a fait une présentation spéciale lors d'un séminaire organisé par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) à New Delhi le 8 juillet 1999, dans le cadre de la Journée mondiale de la population.

Le représentant de l'organisation a participé à un séminaire international, parrainé par l'UNESCO relatif à l'environnement social commun à sept pays de l'Himalaya, qui s'est tenu à Bhopal du 26 au 28 novembre 1998.

Le représentant a également participé à la conférence de La Haye, intitulée "Agenda de La Haye pour la paix", tenue en mai 1999.

Publications

- Society and Culture in the Himalayas (New Delhi, 1995).
- Central Asia : Emerging New Order (New Delhi, 1995).
- Jammu, Kashmir and Ladakh: Linguistic Predicament (New Delhi, 1996).
- Artisan of the Paradise: History of Arts of Kashmir (New Delhi, 1999).

/...

- Bulletin de la Fondation de recherches et d'études culturelles himalayennes (trois numéros en 1996).
- Himalayan and Central Asian Studies, revue trimestrielle, publiée depuis 1997.

Composition géographique

Amériques

Etats-Unis d'Amérique	4 particuliers
-----------------------	----------------

Asie

Egypte	1 particulier
Inde	110 particuliers
Kazakhstan	1 organisation, 3 particuliers
Kirghizistan	6 particuliers
Mongolie	3 particuliers
Népal	1 organisation, 4 particuliers
Ouzbékistan	3 particuliers
République de Corée	1 particulier

Europe

Autriche	1 organisation
Belgique	1 particulier
Fédération de Russie	1 particulier
Royaume-Uni	1 particulier
Suède	3 particuliers
Suisse	1 particulier

Bien que le fait que la Fondation soit située en Inde la prédispose, dans l'ensemble, à avoir un nombre disproportionné de membres dans ce pays, elle a déployé des efforts afin d'associer des membres d'autres pays qui se sont révélés être des experts dans les domaines qui l'intéressent et qui ont exprimé le désir de participer aux activités de l'organisation.

3. Fédération internationale des handicapés*

(Statut consultatif spécial accordé en 1983)

Introduction

La Fédération internationale des handicapés (FIMITIC) a été créée en 1953. C'est une organisation à but non lucratif, politiquement indépendante et non confessionnelle. La FIMITIC a pour objectif d'améliorer la condition sociale et professionnelle des personnes souffrant d'incapacités physiques. La FIMITIC encourage l'égalisation des chances pour les personnes handicapées et lutte contre la discrimination à leur égard.

Agissant dans l'intérêt de l'égalité de tous les êtres humains, les travaux de FIMITIC se fondent sur les principes et les structures énoncés dans les Règles pour l'égalisation des chances de handicapés. Le principe fondamental de FIMITIC est l'égalité de tous les êtres humains, sans égard à leur sexe, origine ethnique, leurs croyances politiques ou religieuses, ou toute différence dans leurs capacités physiques ou intellectuelles.

Par l'intermédiaire de réseaux et grâce à une coopération active avec des organisations et institutions nationales pour les personnes handicapées, la FIMITIC a contribué à la réalisation des objectifs suivants :

1996 : amélioration des relations culturelles et sociales entre les handicapés dans le monde entier, en renforçant les capacités des organisations et institutions nationales membres de représenter les intérêts des handicapés;

1997 : intensification des échanges d'expériences et d'idées grâce à des réunions, conférences et autres rencontres;

1998 : élaboration d'approches et plans d'action pour traiter avec les autorités, les institutions influentes et autres organes dans les domaines de nature supranationale, visant à faire progresser les droits et les chances des handicapés afin de parvenir à l'égalité sociale et à leur pleine participation à la vie communautaire.

Depuis 1995, la composition géographique de la Fédération s'est élargie grâce à l'inclusion de la Belgique, de la Grèce, de la Lettonie, de la Lituanie et de la Slovaquie. La FIMITIC est inscrite sur la Liste spéciale de l'OIT. Elle jouit du statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe et est membre du Conseil consultatif des fondateurs de l'Intergroupe pour les handicapés du Parlement européen et du Forum européen des personnes handicapées.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et d'autres organes des Nations Unies

Les représentants de la FIMITIC ont assisté aux différentes sessions du Comité des organisations non gouvernementales pour les personnes handicapées

* Anciennement la Fédération internationale des mutilés et invalides du travail et invalides civils.

(Vienne), qui ont traité des handicaps, du vieillissement, de la famille, du développement social et de la paix. Au cours des quatre dernières années, FIMITIC a pris part aux nombreuses activités entreprises afin d'élaborer un cadre général de règles pour l'égalisation des chances des handicapés (Règles pour l'égalisation des chances des handicapés), elle a également participé à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme et à la Conférence des Etats parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (mines terrestres).

Lors de la Conférence mondiale, les pressions exercées par les ONG opposées à l'utilisation de mines et autres armes pouvant produire des effets traumatiques excessifs ou frapper sans discrimination ont donné des résultats concrets et positifs. Principalement, il a été possible d'universaliser les droits de l'homme et d'obtenir l'intégration des droits des femmes dans le programme général des droits de l'homme, ainsi que la nomination d'un Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, dont les fonctions ont fait l'objet de longues discussions à la conférence elle-même. L'importance du rôle joué par les ONG a été soulignée dans différentes parties du programme d'action et dans la résolution de Vienne : la Conférence mondiale a recommandé instamment l'adoption rapide de la résolution relative aux défenseurs des droits de l'homme et a souligné le droit des ONG de mener, sans entraves, leurs activités visant à l'application des droits de l'homme.

La conférence sur l'interdiction des mines terrestres a été très utile. La Conférence de Vienne a adopté un protocole interdisant le transfert et l'utilisation d'armes antipersonnel au laser. Les deux conférences suivantes, tenues à Genève, ont abouti à une interdiction partielle des mines antipersonnel. Un certain nombre d'Etats ont déjà adopté des lois nationales ou révisent leur législation afin de garantir l'interdiction des mines antipersonnel sur leur territoire.

Malheureusement, au Centre international de Vienne, la restructuration du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires a causé des difficultés considérables. Par la suite, des départements importants ont été transférés à New York. Malgré tout, les comités de Vienne ont tenté d'intensifier la coopération avec les comités de New York et de Genève afin d'assurer la diffusion continue de l'information.

Des déclarations ont été faites sur les travaux préparatoires de l'Année internationale pour l'élimination de la pauvreté, la Session spéciale sur le désarmement, le processus de négociation concernant la zone exempte d'armes nucléaires en Europe, le quatrième rapport sur l'application du plan d'action d'Habitat, etc.

Malheureusement, la FIMITIC n'a pas pu être représentée à New York au cours de la période à l'examen mais elle s'est tenue constamment en contact avec le personnel de liaison à Vienne/Genève et New York.

Coopération avec les programmes et organes des Nations Unies et les institutions spécialisées

/...

La FIMITIC s'efforce d'assurer l'égalisation des chances et la pleine participation des handicapés. Elle lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des handicapés. Elle fournit un appui aux organisations et institutions membres qui s'attachent à faire connaître les préoccupations des handicapés, tant au niveau national qu'international.

Elle a fourni un appui aux travaux du Rapporteur spécial des Nations Unies. FIMITIC collabore étroitement avec les représentants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'OIT. En particulier, de larges efforts ont été déployés en faveur de l'initiative pour une étude prospective internationale sur la réinsertion des handicapés dans la vie professionnelle ainsi que pour la création d'un site sur Internet.

Le processus de restructuration dans les pays d'Europe centrale et orientale s'est traduit par un chômage massif apparemment inévitable. FIMITIC a participé aux débats de politique générale concernant le marché du travail afin d'appuyer les politiques de l'OIT, qui mettent l'accent sur les travaux d'information et la rétention des handicapés.

Autres activités : congrès, séminaires, cours de formation

Les représentants chargés du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, de l'OMS et de l'OIT ont assisté ou ont fait parvenir des informations lors des manifestations suivantes organisées par la FIMITIC :

- | | |
|------------------------------------|--|
| 29 septembre 1995, Rome : | Colloque sur le thème "Le développement social en Europe" |
| 22-25 août 1996, Graz (Autriche) : | Séminaire, accompagné d'ateliers, sur le thème "Handicap + maternité = droits de l'homme?" |
| 27 septembre 1997, Vienne : | Session socio-politique sur le thème "L'emploi pour les handicapés : une utopie?" |

Publications

Parmi les résolutions adoptées et les documents publiés conformément aux principes de la Charte de l'Organisation des Nations, appuyés par la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des handicapés, il convient de citer :

- | | |
|--------|--|
| 1997 : | résolution relative aux "mines terrestres", adoptée par la Conférence des délégués de la FIMITIC le 27 septembre 1997 à Vienne; |
| 1998 : | résolution relative au "conflit de Kosovo", adoptée par la Conférence extraordinaire des délégués de la FIMITIC, tenue les 14 et 15 mai 1999 à Budapest. |

Des communiqués de presse de la FIMITIC relatifs à différents handicaps ont été distribués.

Projets interrégionaux/projets régionaux et de pays

A la suite de la décision prise par l'Organisation des Nations Unies de déclarer le 3 décembre "Journée internationale des personnes handicapées", la FIMITIC et ses membres ont organisé et participé à des manifestations démontrant la nécessité de garantir des droits et des chances égaux aux handicapés, particulièrement lors de la Journée européenne des handicapés. Parmi les questions examinées et les documents présentés, il convient de citer :

- 1996 : Chances égales - participation égale (contribution spéciale de la FIMITIC qui a présenté le document intitulé "Women and disability: double discrimination");
- 1997 : "Empowerment of disabled people: building civil dialogue";
- 1998 : "Breaking barriers together", "Promoting the rights of disabled people" et "Disabled people as consumers";
- 1999 : Les personnes handicapées et la violence.

Des campagnes de sensibilisation du public et de prise de conscience politique ont été menées à bien avec la coopération active d'ONG et de partenaires dans le cadre des programmes HELIOS de la Commission européenne et en collaboration avec les membres du Forum européen des personnes handicapées.

Composition

Les organisations membres de la FIMITIC d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, et d'Amérique latine et des Caraïbes ont continuellement pris part aux programmes de prévention des handicaps et de réadaptation.

FIMITIC est membre du Comité du Centre international des handicaps. Le Centre international des handicaps, créé et parrainé par la Fondation internationale sur les handicaps, située à Genève, a été officiellement inauguré le 4 juillet 1997 à Ferney-Voltaire (France) en présence du Secrétaire général.

4. The Jordanian Hashemite Fund for Human Development*

(Statut consultatif spécial accordé en 1995)

Introduction

La liste des objectifs que le Fonds doit atteindre reflète l'accent mis sur la valeur humaine en tant qu'élément essentiel du processus de développement. Elle dit, entre autres, qu'afin de jouer un rôle directeur dans la promotion d'un développement humain durable et complet grâce à la participation intensifiée des Jordaniens, le Jordanian Hashemite Fund for Human Development s'attache à faire appliquer les meilleures pratiques de développement au niveau national, tirant profit de son expérience et de sa présence sur le terrain, tout en offrant la possibilité aux Jordaniens de jouer un rôle central dans l'avenir du pays en élargissant leurs choix.

Le Fonds adhère à des principes internationaux, qui placent les besoins humains au coeur de l'ordre du jour du développement. Il s'attache à refléter l'orgueil national des Jordaniens et l'engagement pris de développer le potentiel des peuples en tant qu'avoir le plus précieux du pays. En garantissant la dignité et le bien-être des Jordaniens et en appuyant les valeurs humaines en tant que conditions indispensables à la réalisation du développement humain, la durabilité de l'impact dépend, en tout temps, principalement de l'autonomisation et de l'intégration dans la société des groupes désavantagés.

Le Fonds a mené à bien une large gamme d'objectifs visant à satisfaire les besoins essentiels des personnes défavorisées vivant dans les régions démunies du pays. Il mène ses opérations de première ligne principalement grâce à un réseau de 50 centres de développement communautaire. Ils servent de centres de liaison, qui satisfont aux besoins en matière de développement local dans les régions et localités de la Jordanie où les conditions d'existence sont difficiles. Outre son but principal, qui est d'améliorer les conditions de vie de ses groupes cibles, le Fonds entreprend de promouvoir l'infrastructure sociale et les services de base connexes afin de minimiser la tendance à l'urbanisation. Des activités génératrices de revenu telles que des initiatives de prêts autorenouvelables, sont l'un des éléments centraux des interventions prioritaires menées par le Fonds dans les efforts qu'il déploie pour développer l'autosuffisance durable de ses groupes cibles.

Différents programmes entrepris par le Fonds visent principalement à aider les femmes rurales à découvrir leur potentiel et ainsi à améliorer le revenu familial. Les centres ont pour mandat de jouer un rôle synergique dans les efforts de développement au niveau local, favoriser des activités allant de la sensibilisation à la formation, entreprendre des projets productifs mettant un accent marqué sur la participation communautaire. Depuis la création du Fonds, plus de 100 000 individus, principalement des femmes, ont assisté aux sessions communautaires de formation dans divers domaines. En conséquence, près de 80 % des personnes ayant reçu une formation entreprennent des activités génératrices

* Anciennement appelé "Queen Alia Fund for Social Development".

de revenu qui, à leur tour créent des possibilités d'emploi locales et régionales.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et d'autres organes des Nations Unies

- Un programme de meilleurs soins dispensés par les parents, en coopération avec l'UNICEF, qui doit être mis en place dans cinq centres additionnels, en accroissant la participation masculine aux activités du projet et en renforçant la capacité du personnel du centre qui est directement chargé du projet.
- Gestion communautaire participative des parcours, en coopération avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), qui vise à démontrer une approche communautaire participative durable et novatrice grâce à des programmes de sensibilisation. Elle préconise aussi la formation d'environ 400 membres des communautés locales aux compétences et aux principes de gestion des parcours.
- Le développement de la production de palmiers en coopération avec le FIDA afin de promouvoir la production de palmiers dans la région de Wadi Araba, dans le Sud, la formation étant sa principale activité.
- Fonds autorenouvelable de prêt, en coopération avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), qui vise à encourager l'autonomisation économique et sociale des femmes travaillant dans l'agriculture en assurant qu'elles ont un contrôle direct sur les produits de leur travail. Il recommande également la mise en place d'un modèle local de crédit durable à l'intention des femmes qui pourrait éventuellement être reproduit aux niveaux national et régional.
- Atténuation de la pauvreté, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dont les deux éléments principaux sont les suivants :
 - i) Assistance technique pour renforcer la capacité du Fonds en matière d'opérations de micro-financement durable (évaluation institutionnelle, formation du personnel, etc.);
 - ii) Un fonds de microcrédit d'équipement à l'intention des groupes économiquement désavantagés et des femmes en particulier.
- Régénération du sols érodés, en coopération avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)/PNUD, ayant pour principaux objectifs de :
 - i) promouvoir et diffuser des approches réussies de conservation de la biodiversité et de régénération des sols érodés;
 - ii) encourager les communautés locales et autres ONG locales à participer et à devenir plus positivement actives dans la protection de l'environnement

/...

Autres activités

Le Fonds continue de superviser ses projets à large échelle entrepris dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat et de l'écotourisme. Ils ont pour but :

- de créer de nouvelles possibilités d'emploi (Le premier projet d'écotourisme en Jordanie a été créé par le Fonds dans la région historique de Wadi Rum);
- de dispenser une formation et d'actualiser les compétences;
- d'encourager une meilleure gestion des ressources locales;
- de renforcer la capacité institutionnelle, protéger l'environnement et préserver les arts manuels traditionnels. (La plantation de palmiers, qui est située à Aqaba, au Sud de la Jordanie, est un projet pilote qui vise à satisfaire les besoins nationaux de la Jordanie en dates de haute qualité);
- de contribuer à la protection de l'environnement par l'action militante et la désignation de zones protégées; restaurer l'héritage culturel islamique et arabe grâce à la production de céramiques de haute qualité (le projet de céramiques et poteries s'est progressivement fait une réputation par sa production unique de styles orientaux de haute qualité).

5. Internationale libérale (Union libérale mondiale)

(Statut consultatif général accordé en 1995, statut consultatif spécial accordé en 1985)

Introduction

Internationale libérale est l'union mondiale de 83 partis politiques libéraux de 54 pays et territoires et a été créée en 1947. L'organisation coordonne les activités internationales des partis membres et fournit un forum pour l'échange d'idées et d'expériences. L'organisation vise à promouvoir la liberté, la tolérance, la démocratie, la compréhension internationale, les droits de l'homme et une économie fondée sur les principes du marché libre. Lors du rapport précédent, Internationale libérale avait 73 partis dans 46 pays; son élargissement depuis lors a été dû à l'Europe centrale et de l'Est, à l'Afrique et, dans une moindre mesure, l'Asie.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et d'autres organes des Nations Unies

- En mai 1994, en réponse à une lettre du Directeur général de l'UNESCO demandant des commentaires sur le projet de plan à moyen terme pour 1996-2001, et le projet de programme-budget pour 1996-1997, le Bureau d'Internationale libérale a préparé une série de commentaires visant à orienter l'UNESCO davantage vers la participation des citoyens.
- Le 4 septembre 1994, au cours du Congrès d'Internationale libérale tenu à Reykjavik, le Prix de la liberté d'Internationale libérale a été décerné au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Sadako Ogata. Le Prix de la liberté était non seulement une consécration de son engagement personnel à aider les réfugiés dans le monde entier mais également des travaux du HCR dans son ensemble. Mme Ogata a assisté à la réunion de notre Comité exécutif de mai 1995, tenue à Berne, afin de recevoir le Prix en personne.
- En 1994 et 1995, lors de réunions tenues à Lilongwe et à Cape Town, et à Manille et Taïpei, respectivement, les groupes africains et asiatiques d'Internationale libérale ont renforcé leur coopération. Organisé autour du Parlement européen, le réseau européen des partis libéraux est devenu encore plus solide et plus efficace.
- En coopération avec le Centre international des droits de l'homme et du développement démocratique, situé à Montréal, ainsi qu'avec l'Internationale socialiste et l'Union démocratique internationale, une réunion sur les droits de l'homme a été organisée à Ottawa en avril 1995. Dans une déclaration conjointe publiée après la réunion, les organisations participantes ont préconisé une augmentation du financement du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme ainsi que l'application mondiale des différentes déclarations et pactes relatifs aux droits de l'homme.
- Le Prix de la liberté a été décerné à Aung San Suu Kyi de Birmanie. Les demandes envoyées par Sir David Steel, Président d'Internationale libérale, de lui rendre visite afin de lui décerner le Prix en personne ont été

/...

refusées par les autorités birmanes sous prétexte qu'une visite du Président d'Internationale libérale n'était pas opportune.

- L'International Network of Liberal Women d'Internationale libérale a joué un rôle actif au cours de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en septembre 1995. Une large délégation était présente à Beijing et un livret spécial, intitulé "The Status of Women" a été présenté à la Conférence.
- L'assassinat du Vice-Président d'Internationale libérale, Jorge Carpio Nicolle, au Guatemala en 1993 a continué d'être au centre des activités menées par le Comité des droits de l'homme d'Internationale libérale au cours des dernières années. Le Comité, en coopération avec les partis membres d'Internationale libérale, a continué de faire pression sur les autorités guatémaltèques pour qu'elles entreprennent une enquête sérieuse et traduisent les coupables en justice.
- Internationale libérale a été la première organisation internationale politique à être sur le World Wide Web et à utiliser cette nouvelle technologie comme moyen de participation et d'information aussi bien interne qu'externe. L'adresse (<http://Jwww.worldlib.org/>) est toujours l'une des pages internationales politiques les plus importantes et est complétée par un bulletin hebdomadaire par courrier électronique auquel quiconque peut avoir accès. Le projet dans son ensemble était et est géré en coopération avec d'autres organisations internationales libérales. Depuis 1995, Internationale libérale déploie des efforts pour élargir l'utilisation de cette nouvelle technologie, particulièrement dans les pays en développement. Le site du Web relie directement aux institutions des Nations Unies et le bulletin contient régulièrement des informations sur les organes des Nations Unies et les questions dont ils traitent.
- En juin 1996, le Prix de la liberté a été décerné à Martin Lee, défenseur de la démocratie, de Hong Kong, Région administrative spéciale de la Chine.
- En septembre 1996, Internationale libérale a été représentée à la quarante-neuvième Conférence annuelle DPI/ONG qui s'est tenue au Siège des Nations Unies.
- En mars 1997, Internationale libérale a été représentée à la session de la Commission des droits de l'homme, tenue à Genève.
- Le Prix de la liberté de 1997 a été décerné à Olusegun Obasanjo, ancien chef d'Etat et défenseur de la démocratie du Nigéria. M. Obasanjo est toujours en prison.
- Pendant la période 1994-1997, Internationale libérale a assisté à des réunions de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Internationale libérale a également participé aux divers Forum des ONG du Conseil de l'Europe.

Résolutions et publications

Au cours des congrès que nous vous avons tenus en septembre 1994, juin 1996 et novembre 1997, les Nations Unies ont toujours figuré à l'ordre du jour. Des résolutions traitant de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées et des questions de désarmement et de maintien de la paix ont été adoptées. Dans le discours qu'il a prononcé lors du Congrès de 1997, le Président d'Internationale libérale, Frits Bolkestein a demandé une augmentation du financement du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Le Secrétaire général a été invité à tous les congrès.

Au cours de la période 1994-1997, Internationale libérale a publié 19 numéros du bulletin London Aerogramme. Elle a également publié un livret sur la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, intitulé Working to End Domestic Violence, contenant de nombreuses recommandations concernant les mesures à prendre; un manuel, intitulé "Local Politics Toolkit"; et un livre sur l'histoire d'Internationale libérale, A Sense of Liberty ont également été publiés. Le 31 octobre 1996, Internationale libérale a commencé à publier un bulletin hebdomadaire par courrier électronique qui est mis à la disposition des membres et du public.

6. Association panaméricaine-panafricaine

(Statut consultatif spécial accordé en 1995)

Introduction

L'Association est une association internationale visant à :

- Promouvoir, encourager et favoriser de meilleures relations humaines, la compréhension et la bonne volonté entre les peuples des Etats-Unis, des Amériques et de l'Afrique et d'autres pays en développement, par l'intermédiaire d'initiatives d'échanges culturels, éducatifs et économiques, y compris la promotion d'échanges d'idées;
- Améliorer la compréhension internationale grâce à des programmes qui préconisent une large application de la langue universelle des arts et lettres, des sciences sociales, du comportement et sciences physiques et des disciplines connexes, y compris, mais non limité à, des études et des consultations comparatives sur des questions de politique générale;
- Combler le fossé creusé par les malentendus entre les communautés des pays développés et du monde en développement au moyen d'échange d'idées;
- Diplomatie par les citoyens;
- Plaidoyer en faveur des droits de l'homme.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et d'autres organes des Nations Unies

L'Association a participé activement à plusieurs importants programmes des Nations Unies dans les domaines de la culture, de l'éducation et de l'économie, que la Fondation a parrainés et appuyés conjointement avec la Mission de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) auprès des Nations Unies et avec la Mission d'observation de la Palestine et plusieurs Missions d'observation africaines auprès des Nations Unies, et particulièrement avec les Missions des pays d'Afrique et d'Amérique latine auprès des Nations Unies et avec l'appui actif de plusieurs Secrétaires généraux (par exemple, Trygve Lie, Dag Hammarskjöld, Kurt Waldheim et Javier Perez De Cuellar).

Août 1995-août 1997 : Les représentants de l'Association à New York, Genève, Vienne, Addis Abeba, Amman, Santiago et Bangkok ont rendu compte régulièrement des contacts qu'ils avaient établis dans les différents centres d'interaction ONG/Nations Unies. Le fait que les représentants de l'Association auprès des différentes instances du système des Nations Unies aient été fréquemment remplacés durant les premières années tient essentiellement à des difficultés de programmation des affectations desdits représentants; ces problèmes ont

/...

éventuellement été résolus grâce à la nomination de représentants suppléants auprès de ces instances.

Le Président de l'Association (Robert Starling Pritchard) et le Vice-Président (William James Ruidl) ont rencontré les responsables du contingent de l'OUA aux Nations Unies afin d'élaborer des stratégies de consultation en vue de promouvoir l'objectif de l'équité de l'accès au développement économique, à l'investissement et aux possibilités de commerce international entre les Etats du tiers monde d'Afrique et les Etats développés et entre les pays les moins avancés d'Afrique et ceux du monde entier.

Septembre 1995 : Grâce à l'assistance fournie par la Mission de la Fédération de Russie auprès des Nations Unies, l'Association a parrainé une conférence internationale sur le commerce Fédération de Russie-Etats-Unis d'Amérique qui a eu lieu, en fin de semaine, à l'Académie militaire de West Point. La conférence, à laquelle ont participé des experts américains dans les domaines généraux de l'économie, du commerce international et du financement des investissements, a traité de questions urgentes concernant l'économie russe. La branche de l'Association chargée des relations avec les entreprises maintient des relations étroites avec des membres clés des milieux d'affaires russes qui s'attachent activement à promouvoir ses stratégies de "mutualité des bénéfices", objectifs inhérents à toutes relations commerciales internationales viables.

15 janvier 1997 : Le représentant ONG de l'Association auprès du Conseil économique et social à Genève, Walter Menicocci, éminent biologiste et ingénieur génétique italien a présenté un document aux représentants des gouvernements lors de la dixième session du Comité intergouvernemental de négociations de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification.

Le discours de M. Menicocci a été suivi par une entrevue radiophonique sur le Réseau Radio des Nations Unies qui a été diffusé dans toute l'Afrique.

13 mars 1997 : L'artiste patronné par la Fondation de l'Association (Kevin John Powell) a exposé son collage-sculpture d'avant-garde à la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies et est devenu le plus jeune artiste dont l'oeuvre ait été sélectionnée pour être reproduite sur le timbre annuel de l'enveloppe premier jour. Avant cela, l'artiste avait été honoré lors d'une réception à la Mission russe auprès des Nations

/...

Unies qui avait été offerte par l'Ambassadeur russe auprès des Nations Unies.

- Juin 1997 : Publication dans la revue World and I (qui est publiée à Washington et distribuée à l'ensemble de la communauté internationale) d'un article écrit par M. Menicocci et les représentants de l'Association Henri Georges Polgar et Lisa McFarren-Polgar sur le sujet de la technologie du ver de terre en tant que méthode de lutte contre la désertification.
- Août 1997 : Le Secrétaire de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a publié le document ICCD/COP/(1)6/add.1 comprenant la liste proposée d'experts indépendants, parmi lesquels figurait M. Walter Menicocci.
- 8-22 août 1997 : M. Menicocci a assisté, en tant qu'expert indépendant, à la dixième session du Comité de négociation de la Convention sur la lutte contre la désertification, tenue à Genève.
- Octobre 1997 : M. Menicocci a présenté un document à la première Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification (qui s'est tenue à Rome du 29 septembre au 10 octobre 1997). Des représentants de gouvernements et d'ONG des pays suivants ont assisté au discours prononcé par M. Menicocci : Italie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Egypte, Tunisie, Maroc, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Afrique du Sud, Kenya, Cuba, El Salvador, Argentine et Mexique. Les Gouvernements de Cuba, du Mexique, d'El Salvador et du Burkina Faso ont immédiatement demandé que soient mis sur pied des projets de fertilisation des vers de terre dans leurs pays respectifs.
- 31 janvier 1998 : La Croix verte du Burkina Faso a invité M. Menicocci à visiter le pays et à collaborer à la mise en oeuvre de projets visant à lutter contre la désertification.
- Février 1998 : La manifestation annuelle consacrée en février à l'histoire des peuples noirs a pris une envergure internationale (fondée par Robert Starling Pritchard le 1er février 1965, par décret du Maire de New York et par proclamation du Gouverneur à Trenton, New Jersey). Elle a débuté au Libéria le 1er février 1998, en Afrique du Sud le 1er février 1999 et commencera au Togo, au Ghana et au Bénin le 1er février 2000 (cette initiative cadre parfaitement avec l'orientation panafricaine des programmes permanents de l'Association en matière d'échanges éducatifs, culturels et économiques) (orientation qui s'est affirmée durant la

/...

période d'accréditation de l'Association auprès des Nations Unies).

- 16-20 février 1998 : M. Menicocci et son collègue et scientifique Brunello Ceccanti (ONG-Genève) se sont rendus à Aguascalientes (Mexique) afin de rencontrer les fonctionnaires gouvernementaux en vue de discuter de l'application de la "Robert Starling Pritchard Food for Humanity Foundation" (y compris les programmes permettant de rendre le processus de fertilisation des vers de terre économiquement viable pour les pays pauvres du "soit-disant" tiers monde.
- 19 février 1998 : Lettre d'intention signée par M. Walter Menicocci, Brunello Ceccanti et la Commission mexicaine Estatal de Agua Potable y Alcantarillado del Estado de Aguascalientes, confirmant l'engagement pris par le Gouvernement mexicain d'assurer le fonctionnement de la fondation.
- Avril 1998 : M. Roberto Spandre (assistant de M. Menicocci) rend visite à l'un des gestionnaires de la fondation en El Salvador, afin de rencontrer des fonctionnaires du Ministère de l'environnement pour discuter du projet de fertilisation des vers de terre.
- 1er mai 1998 : Discours prononcés par M. Menicocci et M. Ceccanti à la quatrième réunion régionale de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, tenue à Antigua et la Barbade sur le thème du projet de fertilisation des vers de terre de la fondation.
- 5 mai 1998 : M. Menicocci et M. Ceccanti se rendent à Camaguey City (CUBA) afin d'évaluer un nouveau site concernant le programme de fertilisation des vers de terre de la Fondation.
- 6 mai 1998 : Les représentants de l'Association, M. Menicocci et M. Ceccanti, se rendent à l'"Unidad de Lombriculture" de Pinar del Rio dans la province de Cuba (accompagnés par des membres du Ministère de la science, de la technologie et de l'environnement de Cuba afin de définir la collaboration entre la Fondation et le Gouvernement cubain en vue de lutter contre la désertification.
- Mai 1998 : M. Menicocci et des experts de la Fondation présentent une proposition détaillée à M. Pritchard sur les six sous-projets devant être mis en oeuvre à Cuba.
- Juin 1998 : Rédaction d'un projet de contrat entre le Ministère de la Science, de la technologie et de l'environnement de

Cuba et l'Association afin de créer une fondation à Cuba.

- Juin 1998 : Henri Georges Polgar et Lisa McFarren-Polgar assistent à la Conférence des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones avec des membres de la nation indienne Onondage de Syracuse, New York, afin de porter à l'attention des Nations Unies le matraquage brutal par 100 policiers de l'Etat de New York d'environ 80 Indiens d'Amérique assistant à une cérémonie religieuse et à une manifestation contre les accords fiscaux signés par le Gouverneur de l'Etat de New York et les Chefs de la nation Onondaga.
- 28 septembre 1998 : Lettre de M. Oscar Oramas Oliva demandant à M. Menicocci d'examiner et de faire des commentaires sur le plan d'action pour la coopération internationale qui doit être soumis au premier Forum Afrique/Amérique latine et Caraïbes sur la lutte contre la désertification (tenu à Recife (Brésil) en octobre 1998).
- 14-16 octobre 1998 : Document de travail soumis par M. Menicocci et M. Ceccanti à l'occasion de la première Conférence sur la Convention sur la lutte contre la désertification entre les pays d'Amérique latine et d'Afrique, tenue à Recife (Brésil) du 14 au 16 octobre 1998, en vue de la deuxième réunion de la Conférence des Parties à la Convention, tenue à Dakar du 30 novembre au 10 décembre 1998.

7. Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies

(Statut consultatif général accordé en 1947)

Introduction

L'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Boutros Boutros-Ghali, a décrit la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU) comme l'incarnation de la déclaration impérative par laquelle commence le Préambule de la Charte des Nations Unies, "Nous, peuples des Nations Unies..."

Fondée au Luxembourg le 2 août 1946 en tant que mouvement populaire pour les Nations Unies, la FMANU est une organisation non gouvernementale entièrement vouée à l'appui des buts et principes de la Charte des Nations Unies.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et d'autres organes des Nations Unies

Ses organes directeurs sont le Comité exécutif, qui se réunit deux fois par an et l'Assemblée plénière, qui se réunit tous les deux ans. Le siège de la FMANU est situé à Genève. La Fédération a également un bureau au Siège des Nations Unies à New York et des bureaux régionaux à Accra, Calcutta et Buenos Aires. Outre le Conseil économique et social, la FMANU jouit également du statut consultatif auprès de l'UNESCO, de l'UNICEF, de l'OMS, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'OIT et d'autres organes, fonds et programmes du système des Nations Unies avec lesquels elle entretient des relations de travail. La FMANU est également membre du Bureau du Comité spécial des ONG pour le désarmement à Genève et du Comité de liaison ONG/UNESCO. Elle est financée grâce à des cotisations annuelles des associations des Nations Unies et à des dons.

Les activités menées par la FMANU et les associations des Nations Unies ont été reconnues et accueillies avec satisfaction par l'Assemblée générale dans une résolution adoptée le 3 décembre 1986.

Programmes de la FMANU

Les projets et programmes de la FMANU englobent des questions au tout premier rang des travaux des Nations Unies. On peut citer comme exemple :

- la diffusion d'informations sélectionnées sur les activités de l'Organisation des Nations Unies;
- la promotion de projets liés au rôle joué par les Nations Unies dans des questions internationales critiques, particulièrement les droits de l'homme; l'appui aux efforts déployés pour éviter les conflits et le règlement des conflits, le désarmement, la sécurité et la paix;
- l'éducation en vue de promouvoir la compréhension internationale;
- l'appui aux principes de lutte contre le racisme et la discrimination raciale;

/...

- la promotion de la condition de la femme;
- la mobilisation en faveur d'un développement durable dans un environnement sain.

Chaque projet et programme s'attachent à étudier et à renforcer les aspects multiformes du système des Nations Unies. Qu'elle entreprenne ou qu'elle parraine des recherches, la formation et l'éducation sur les Nations Unies et la réforme des Nations Unies, la situation dans la région des Grands Lacs d'Afrique, les signes avant coureurs des conflits et la prévention, le désarmement, la condition de la femme, le racisme et la discrimination raciale, les droits de l'homme ou le développement durable et la protection de l'environnement, la FMANU demeure attachée à l'examen des questions critiques dont s'occupent les Nations Unies et à la recherche de solutions qui façonneront notre avenir commun.

FMANU a participé activement aux conférences historiques des Nations Unies :

- Le Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995);
- La quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995);
- La Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (Istanbul, 1996);
- La Conférence mondiale sur la science de l'UNESCO (Budapest, 1999).

Elle a également participé à la réunion tenue à Rome en 1998, au cours de laquelle la Cour pénale internationale a été créée. Chaque année, la FMANU participe aux réunions ordinaires les plus importantes du Conseil économique et social, de l'OMS, de l'OIT, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et autres organes des Nations Unies.

Autres activités

Par l'intermédiaire de son programme artistique et philatélique, FMANU produit des éditions à tirage limité de reproductions artistiques et des enveloppes premier jour pour accompagner chaque émission de timbre des Nations Unies dont les thèmes sont reliés aux activités et aux programmes en cours des Nations Unies. Le matériel publicitaire, comprenant des informations sur le thème sélectionné, est envoyé à divers journaux artistiques et philatéliques ainsi qu'à d'autres médias, afin d'atteindre des sections de la communauté internationale qui ne pourraient pas être informées autrement.

FMANU pense que le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est un moment approprié pour réfléchir sur les résultats passés des Nations Unies et, plus important encore, pour se tourner vers l'avenir des Nations Unies et son rôle dans la gestion des affaires mondiales. FMANU a choisi le thème "Les Nations Unies à 50 ans : résultats, leçons et défis" comme focus de l'Assemblée plénière de la FMANU qui s'est tenue à San Francisco du 28 au 31 juin 1995, en conjonction avec les festivités commémorant le cinquantième anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies.

/...

Avec des associations des Nations Unies membres situées dans 90 pays dans chaque région du monde, la FMANU s'est attachée en priorité à atteindre tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies d'ici l'an 2005. Grâce à l'activisme, le plaidoyer, la recherche, des programmes éducatifs et les médias, la famille d'associations des Nations Unies de FMANU forme un "pont humain" unique entre le système des Nations Unies, les gouvernements nationaux et les peuples du monde.

La composition de FMANU s'est accrue au cours des quatre dernières années, passant de 84 à 94 associations nationales des Nations Unies. A part quelques associations des Nations Unies qui sont situées dans des pays d'Afrique tels que le Sierra Leone, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Congo, le Ghana et quelques autres où la guerre et/ou une pauvreté extrême les ont empêchées d'être aussi actives qu'elles l'étaient auparavant, la plupart des autres associations des Nations Unies ont été très actives dans des domaines concernant les Nations Unies, particulièrement les droits de l'homme, les réfugiés et l'éducation. Les nouvelles associations des Nations Unies créées dans les pays émergents tels que le Kirghizistan, la Georgie, le Samoa, la Slovénie, la Slovaquie, et plusieurs pays d'Amérique latine, font particulièrement preuve d'enthousiasme. Nombre des associations des Nations Unies dans les pays en développement sont accueillies par les bureaux du PNUD et de nombreuses autres ont créé des centres d'information des Nations Unies de facto. Les associations des Nations Unies des pays nordiques sont particulièrement actives - Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Canada, Italie et Allemagne. Des réunions modèles des Nations Unies à l'intention des jeunes ont été organisées chaque année en décembre à Genève. A l'occasion d'événements d'une importance capitale tels que la guerre en Iraq et à Kosovo, la FMANU et plusieurs associations des Nations Unies nationales ont exprimé leurs vues sur les guerres et sur le rôle joué par les Nations Unies.

Publications

FMANU publie le bulletin semestriel WFUNA Newsletter.
